

Vendredi 22 février 2013

Réunion publique à Luzarches avec la DGAC



Une soixantaine de personnes ont participé à la réunion que j'ai organisée comme nous en avons convenu. Pascal Luciani, le représentant de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), a reconnu l'augmentation du nombre de survols des communes du secteur autour de Luzarches depuis 2006 de façon plus importante que l'évolution du trafic. Une des explications données est celle des modifications intervenues dans les destinations avec l'augmentation des départs en direction du Moyen-Orient et de l'Asie. Si les communes sont survolées à plus de 2000 mètres la gêne n'en est pas moins ressentie par les habitants de jour comme de nuit.

Cette reconnaissance par la DGAC amène à juste titre les habitants à se poser la question des réponses possibles. Bien évidemment, la réponse consistant à modifier les nuisances et les trajectoires chez les autres n'est pas satisfaisante d'autant plus qu'elle est difficilement concevable. J'ai rappelé qu'après l'abandon en 2002 du troisième aéroport le trafic s'était considérablement développé sur Roissy. Avec, la nuit, un trafic plus intense en première partie de nuit et en fin de nuit.

J'ai également indiqué que le système aéroportuaire en Ile-de-France était très déséquilibré et soulignait le constat fait par la Cour des comptes en 2008 sur l'absence d'anticipation de la maîtrise du développement aéroportuaire parisien. Il faut reprendre avec le nouveau gouvernement cette question. Cela correspond à mon engagement pour le territoire en ayant à l'esprit qu'il faut rechercher un équilibre entre l'économie du transport aérien et la préservation de la qualité de vie des populations riveraines.